

Réf: Dossier 323576

Avis de constitution

SOCIETE « AJM & NBA SERVICES »

Siège Abidjan, Koumassi, Sogefia, Lot 66, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2024 et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJM & NBA SERVICES »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte D'ivoire,

- Transfert d'argent (retraits, dépôts, paiement de facture) ; Livraison ; Transport ; Évènementielle ; Divers .

Et généralement, toutes opérations commerciales, industriels, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'a tout objet similaires ou connexes et susceptible d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Sogefia, Lot 66, Ilot 3

Dirigeant(s) M AMIN JEAN MICHEL THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06622 du 04/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40559/GTCA/RC/2024 du 04/07/2024

